

*Questions au Feuilleton*

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Il n'est pas possible d'obtenir, dans le cadre du traitement normal des données fiscales, les renseignements demandés. Il faudrait pour cela un traitement spécial des données, dont le coût s'élèverait à plusieurs milliers de dollars. Il serait donc beaucoup trop coûteux de répondre à cette question.

## LES ÉPARGNES FISCALES FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

Question n° 178—**M. Caccia:**

Quelle a été l'épargne fiscale a) fédérale, b) provinciale pour chaque groupe de revenu énuméré dans le Tableau 2 de l'édition de 1976 de Statistique fiscale, par suite de l'exclusion du revenu imposable de 50 p. 100 des gains en capital nets et ce, en tenant compte des taux d'imposition marginaux en vigueur?

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Il n'est pas possible d'obtenir, dans le cadre du traitement normal des données fiscales, les renseignements demandés. Il faudrait pour cela un traitement spécial des données, dont le coût s'élèverait à plusieurs milliers de dollars. Il serait donc beaucoup trop coûteux de répondre à cette question.

## LA RÉDUCTION DE L'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL PAYABLE

Question n° 179—**M. Caccia:**

De quel montant l'impôt a) fédéral, b) provincial payable par chaque groupe de revenu énuméré dans le Tableau 15 de l'édition de 1976 de Statistique fiscale aurait-il été réduit si le revenu tiré de la pension de vieillesse et énoncé dans ce tableau n'avait pas été reçu et ce, en tenant compte des taux d'imposition marginaux en vigueur?

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Il n'est pas possible d'obtenir, dans le cadre du traitement normal des données fiscales, les renseignements demandés. Il faudrait pour cela un traitement spécial des données, dont le coût s'élèverait à plusieurs milliers de dollars. Il serait donc beaucoup trop coûteux de répondre à cette question.

## LA RÉDUCTION DE L'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL PAYABLE

Question n° 180—**M. Caccia:**

De quel montant l'impôt a) fédéral, b) provincial payable par chaque groupe de revenu énuméré dans le Tableau 15 de l'édition de 1976 de Statistique fiscale aurait-il été réduit si les prestations d'assurance-chômage énoncées dans ce tableau n'avaient pas été touchées et ce, en tenant compte des taux d'imposition marginaux en vigueur?

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Il n'est pas possible d'obtenir, dans le cadre du traitement normal des données fiscales, les renseignements demandés. Il faudrait pour cela un traitement spécial des données, dont le coût s'élèverait à plusieurs milliers de dollars. Il serait donc beaucoup trop coûteux de répondre à cette question.

[M. Caccia.]

## LE RÉGIME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Question n° 189—**M. Johnston:**

1. A combien s'élèvent les prêts consentis depuis la mise en application du programme de prêts aux étudiants?
2. Quel est le total des prêts non recouvrables passés au compte des profits et pertes?

**M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** 1. Au 30 juin 1976, 935.6 millions de dollars.

2. Au 30 juin 1976, \$502,281 dont \$98,672 défalqués en raison du décès des emprunteurs après le paiement d'une réclamation aux termes de la disposition de garantie de la loi.

## CAC—DIANE LAVICTOIRE

Question n° 192—**M. Cossitt:**

1. Quels sont tous les postes occupés par Diane Lavictoire auprès de la Commission d'assurance-chômage et les dates correspondantes?
2. Où travaille-t-elle actuellement et quelles fonctions remplit-elle?
3. Quel est le montant total des dépenses, allocations et avantages en sus de son salaire, qui lui ont été payés depuis son engagement à la C.A.C.?
4. a) Combien de voyages a-t-elle fait pour le compte de la C.A.C. aux frais du gouvernement, b) un de ces voyages l'a-t-il menée à Pembroke (Ont.) et, dans l'affirmative, était-elle accompagnée de l'agent supérieur des opérations, M. Chris Patterson, ou l'accompagnait-elle et pourquoi?
5. Combien de voyages en tout a-t-elle faits sur les directives de M. Patterson et combien de fois l'a-t-elle accompagné ou vice versa?
6. a) Quelles personnes ont autorisé l'une quelconque de ses dépenses et quels postes occupent-elles, b) M. Patterson en a-t-il autorisé et, dans l'affirmative, combien de fois?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** En ce qui concerne la Commission d'assurance-chômage, la réponse est la suivante: 1. Rédactrice de guides, Administration centrale, 19.06.72-1.06.73; Rédactrice en chef, Administration centrale, 1.06.73-19.10.73; Chef adjoint, Services administratifs, Bureau de district d'Ottawa, 19.10.73-1.12.73; Chef, Services administratifs, Toronto métropolitain, 1.01.74-1.05.74; Chef, Services administratifs, Bureau de district de Willowdale, 1.05.74-22.09.75; Chef, Services administratifs, Bureau de district de High Park, 22.09.75-26.04.75; Chef, Services administratifs, Bureau de district de Toronto Ouest, 26.04.76-jusqu'à présent.

2. Au Bureau de district de Toronto Ouest comme chef des Services administratifs.

3. \$2,665.03.

4. a) Vingt-cinq. b) Oui. A titre de membre d'une équipe de recherche, elle a participé à la mise sur pied d'un nouveau bureau de district à Pembroke. Non. M. Paterson se trouvait à Pembroke en qualité de chef d'étude.

5. Neuf. Aucun.

6. a) Directeur adjoint, Centre régional de paiement; conseiller régional, finances; contrôleur régional; directeur régional des opérations; directeur de district, Willowdale; planificateur du projet de décentralisation. b) Non.